

L'espace vectoriel E des fonctions continues de $[0, 1]$ dans \mathbb{R} est muni de la norme définie par

$$\|f\|_\infty = \sup_{t \in [0,1]} |f(t)|.$$

Pour toute fonction $f \in E$, on considère l'application $T(f)$ définie par

$$\forall x \in [0, 1], \quad T(f)(x) = \int_0^1 (x+t)f(t) dt.$$

1 Démontrer que T est un endomorphisme de E . Cet endomorphisme est-il surjectif? injectif?

2 Démontrer que T est continu.

1 Pour toute fonction $f \in E$ et tout réel $x \in [0, 1]$, l'application

$$[t \mapsto (x+t)f(t)]$$

est continue sur le segment $[0, 1]$, donc l'intégrale $T(f)(x)$ est bien définie.

Par linéarité de l'intégrale,

$$T(f)(x) = \int_0^1 tf(t) dt + x \int_0^1 f(t) dt,$$

ce qui prouve que $T(f)$ est une fonction affine et en particulier une application continue de $[0, 1]$ dans \mathbb{R} :

$$\forall f \in E, \quad T(f) \in E.$$

Il est clair que T est linéaire (linéarité de l'intégrale), donc T est bien un endomorphisme de E .

• Comme $T(f)$ est une fonction affine et que toute fonction continue sur $[0, 1]$ n'est pas une fonction affine, il est clair que T n'est pas surjectif.

• Comme E est un espace vectoriel de dimension infinie et que $\text{Im } T$ est un espace de dimension finie (l'espace des fonctions affines est un plan vectoriel et $\text{Im } T$ est contenue dans ce plan), l'endomorphisme T ne peut pas être injectif.

• On peut vérifier qu'il existe une fonction polynomiale de degré 2 :

$$\forall t \in [0, 1], \quad f(t) = t^2 + at + b$$

telle que

$$\int_0^1 f(t) dt = \int_0^1 tf(t) dt = 0$$

et donc telle que $T(f) = 0_E$.

Deux manières possibles :

— on détermine a et b en posant, puis en résolvant un système de deux équations linéaires ;

— on considère le produit scalaire défini par

$$\langle h | g \rangle = \int_0^1 g(t)h(t) dt$$

et on applique l'algorithme de Gram-Schmidt à la famille libre

$$([t \mapsto t^d]_{0 \leq d \leq 2}).$$

• Soit $f \in E$. Pour tout $x \in [0, 1]$, par inégalité triangulaire (pour les réels, puis pour les intégrales),

$$\begin{aligned} |T(f)(x)| &\leq \left| \int_0^1 tf(t) dt \right| + |x| \left| \int_0^1 f(t) dt \right| \\ &\leq \int_0^1 |tf(t)| dt + \int_0^1 |f(t)| dt. \end{aligned}$$

Or la borne supérieure est un majorant, donc

$$\forall t \in [0, 1], \quad |f(t)| \leq \|f\|_\infty \quad \text{et} \quad |tf(t)| \leq t \cdot \|f\|_\infty \leq \|f\|_\infty.$$

Ainsi

$$\forall x \in [0, 1], \quad |T(f)(x)| \leq 2\|f\|_\infty.$$

On a un majorant indépendant du paramètre $x \in [0, 1]$, on peut donc passer au sup :

$$\forall f \in E, \quad \|T(f)\|_\infty \leq 2\|f\|_\infty$$

ce qui prouve que l'application linéaire T est continue et que $\|T\| \leq 2$.

▮ La norme subordonnée de T est strictement inférieure à 2! On peut en effet reprendre le calcul précédent en majorant plus finement : comme

$$\forall t \in [0, 1], \quad |tf(t)| \leq t \cdot \|f\|_\infty,$$

on obtient

$$|T(f)(x)| \leq \left(\int_0^1 t \, dt + |x| \right) \|f\|_\infty \leq \frac{3}{2} \|f\|_\infty,$$

ce qui prouve que $\|T\| \leq 3/2$.

En considérant la fonction constante $f_0 = [t \mapsto 1]$, on a bien sûr $\|f_0\|_\infty = 1$ et

$$\forall x \in [0, 1], \quad T(f_0)(x) = x + \frac{1}{2} \geq 0$$

donc

$$\|T(f_0)\|_\infty = T(f_0)(1) = \frac{3}{2}.$$

Et c'est ainsi que $\|T\| = 3/2$.